



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : HDF

Tél : 04.76.77.00.50 / 06.09.24.57.80

Fax : 04.76.77.16.93

Bénéficiaires : Parc national des Ecrins

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Matériel	26/09/2014	Le Bourg	Pont de la Lame	5 descentes	0	5

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :
AS350B3 F-GSOE ou HB-ZIJ Bleu / gris

Nom du pilote : Franck CHARLET / Arnaud SAGE

Au Versoud
Le 24/09/14, Nicolas NILO

Conditions particulières :

Autorisation accordée n° 415

Préconisations du Parc national :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 24/09/2014

Le Directeur,

Copie au secteur de : Valgaudemar

A....., le :